

# Bachelier en ergothérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SEMINAIRE DE READAPTATION ET TRAVAIL EN EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE			
Code	PAEG1B97ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Aude PICALET</b> (aude.picavet@helha.be) Anaïs AL HAFAR (anais.al.haffar@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

Dans cette UE seront abordés, d'un point de vue théorique et pratique :

- L'évolution du concept du handicap et sa définition, incluant des notions d'inclusion
- Les classifications pluridisciplinaires CIF et MDH-PPH : d'un point de vue théorique, conceptuel et pratique. Cela inclut les scorages descriptifs et quantitatifs ainsi que la mise en exergue de la situation de handicap et/ou restriction de participation sociale d'un patient.
- Les différents modèles de fonctionnement en équipe pluridisciplinaire

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE séminaire de réadaptation et de travail pluridisciplinaire, l'étudiant sera capable de :

- Connaître l'évolution du concept du handicap (C1.1)
- Connaître le cadre légal qui régit cette évolution(C1.1)
- Connaître et expliquer les différentes classifications internationales telles que la CIF et MDH-PPH.(C1.1)
- Analyser les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la restriction de participation sociale d'un individu (C4.1)
- Utiliser et maîtriser les concepts des classifications MDH-PPH et CIF (C1.1, C1.2, C1.3)
- Identifier les situations de handicap liées à la personne, à l'occupation humaine et/ou l'environnement à travers des médias différents (C4.1)
- Comprendre et interpréter les données d'un patient sur base de la CIF et/ou du MDH-PPH en vue d'initier un raisonnement clinique ergothérapique (C4.1)

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG1B97ERGA Séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire

36 h / 4 C

#### Contenu

##### Le programme du Q1

- Le concept du handicap : définition, évolution et perspectives (incluant la notion d'inclusion)
- Le travail en équipe interprofessionnelle, pluridisciplinaire, interdisciplinaire,... et l'impact sur notre pratique professionnelle
- Les classifications pluridisciplinaires CIF et MDH-PPH : intégration des différents concepts et définitions, compréhension et intégration des scorages descriptifs et qualificatifs, intégration de ces scorages en vue d'énoncer la restriction de participation d'un patient et/ou la situation de handicap d'un patient
- Découverte de la MHAVIE et de la MQE en vue d'en extraire des données à intégrer dans les classifications CIF et/ou PPH et dans l'analyse de cas clinique

##### Le programme du Q2

- Intégration pratique de l'utilisation des modèles pluridisciplinaires CIF et MDH-PPH ; en incluant le regard ergothérapeutique dans la mise en exergue de la restriction de participation et/ou la situation de handicap d'un patient.
- Intégration et application pratique des concepts abordés au Q1, au travers d'analyse de cas clinique divers.

#### Démarches d'apprentissage

Q1: Cours théorique en grande classe, incluant des mises en pratique et des exercices d'application

Q2: Rappel des concepts théoriques (2H) + Travaux pratiques en sous-groupe basés sur des analyse des cas cliniques, et des outils d'évaluation

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité des enseignantes.

#### Sources et références

- Fougeyrollas P, La funambule, le fil et la toile, 2011
- OMS, Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé.
- Fougeyrollas P, Modèle du Processus de production du handicap in EMC : Kinésithérapie Médecine physique Réadaptation, (Juin 2013)
- Stiker HJ , Sanchez Philippe, Justice pour les personnes handicapées, PUG : Presses Universitaires de Grenoble, 2014
- Stiker HJ, Blans A, Le handicap en images, Eres, 2013
- Stiker HJ, Corps infirmes et sociétés : Essais d'anthropologie historique, Dunod, 2005

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours sont sur connected.

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Q1: Evaluation écrite (40%)

Q2: Evaluation orale (60%)

Si l'étudiant présente une note <8/20 au Q1 et/ou au Q2, la note en question devient la note globale de l'UE.  
La ou les notes en échec doivent être représentée(s) à une des sessions suivantes.

L'évaluation du Q3 qui est un examen mixte, reprend les modalités du Q1 et du Q2. les cotes partielles du Q1 ou Q2

>10 sont conservées au Q3 et ne doivent donc pas être représentées.

La présence aux TP est obligatoire. Les enseignants se réservent le droit de ne pas donner l'accès à l'évaluation à un étudiant qui serait absent à 20% et plus des TP sans motif légitime.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	40	Exo	60	Exm	100

Eve = Évaluation écrite, Exo = Examen oral, Exm = Examen mixte

### **Dispositions complémentaires**

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).